



55 Avenue du Dr Jean Chanal

Tél : 04 71 45 60 60

15000 AURILLAC

Fax : 04 71 45 60 69

Mail : 0150008C@ac-clermont.fr

<https://raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>



Admission :

- A l'issue de la classe de 3^e
- Réorientation durant un parcours de baccalauréat général et technologique

Formation en 3 ans

Voie scolaire et apprentissage

20 semaines de formation en entreprise



Objectifs

- ✓ Former des animateurs généralistes
- ✓ Apprendre les techniques d'animation et de relation à l'autre : publics jeunes et seniors.
- ✓ Maîtriser et mettre en œuvre des projets d'animation.
- ✓ Connaître et comprendre le fonctionnement des structures : centres sociaux, associations de jeunesse, EHPAD, maisons de la culture...

Possibilité de choisir
L'Unité Facultative
Sensibilisation au Secteur Sportif
UF3S

Aptitudes

- Être à l'écoute
- Avoir de l'empathie
- Faire preuve d'entrain
- Être dynamique
- Savoir prendre des initiatives
- S'adapter à différents publics
- Avoir le goût du travail en équipe



Emplois

Exercer en tant qu'animateur au sein de structures du type :

- Association de jeunesse,
- Centre social,
- Centre de loisir,
- Maison de la jeunesse et de la culture,
- Périscolaire,
- Service d'aide et de maintien à domicile,
- Maison de retraite / EHPAD, gérontologie
- Résidence autonomie,
- Etc...



Poursuites d'études

- CS Encadrement dans le Secteur Sportif (E2S)
- BTS Économie Sociale Familiale (ESF)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- BPJEPS (Animation Sociale, Animation Culturelle)
- DEUST Métiers de l'Animation
- Écoles paramédicales (moniteur éducateur, éducateur spécialisé, etc...)

Le diplômé du Bac Pro AEPA est
animateur au même titre que le
détenteur du BAFA